

En somme, disons-le de suite, puisque nous n'aurons plus à revenir sur ce sujet, les poésies de Du Vigier n'étaient pas une œuvre durable, mais la promesse d'un grand talent.

Tandis que la joie revenait ainsi au cœur de Jeanne de Saint-Méran, un événement douloureux s'appêtait à la frapper. Un jour qu'il voulait relire une lettre de son petit-fils, le chevalier ne la trouva plus où il l'avait laissée ; méthodique comme beaucoup de vieillards, et méfiant aussi, il pensa qu'elle lui avait été dérobée. Ses soupçons se tournèrent vers Léonide.

Sans rien dire à sa fille, il monta à pas de loup chez la femme de chambre, dont il ouvrit la porte brusquement. Ses soupçons se vérifièrent.

Léonide était occupée à copier les passages les plus intéressants de la lettre d'Henri et n'eut pas le temps de dérober son travail au vieillard qui marcha rapidement vers elle.

—Tiens ! que faites-vous là ?

Elle couvrit de la main la lettre et la copie.

—J'écris à ma famille, répondit-elle.

—C'est pour la première fois ?

—Mais pardonnez...

—Et à quoi peut vous servir la lettre de mon petit fils ? demanda Du Vigier, en cherchant à s'emparer de ce qu'elle cachait.

—Mais, monsieur, vous vous trompez. Quelle lettre ?

—Celle que vous tenez là.

—Monsieur, c'est à moi.

—Donnez, vous dis-je. Ne me résistez pas. Je savais que vous me l'aviez dérobée.

Comme il lui maniait rudement les doigts et que déjà elle se sentait démasquée, Léonide céda. Le chevalier reprit sa lettre et presque en même temps s'empara d'un cahier sur lequel elle écrivait.

—Et qu'est ce que cela ?

Un coup d'œil suffit à l'instruire du joli commerce que faisait la femme de confiance de Jeanne.

—Misérable, dit-il, vous vendez celle qui vous nourrit. C'est à Maxime que sont destinées ces notes. Ceci me donne la clef de bien des perfidies. Mais je m'étais déjà douté que vous me trahissiez. J'aurais le droit de vous châtier comme toute servante infidèle. Je pourrais vous retenir en prison, mais je vous laisse aller et je vous permets de rejoindre votre complice. Ce carnet de notes est la preuve de votre trahison. Il pèsera d'un grand poids contre votre complice !... Allons ! faites votre paquet, il faut que dans une heure vous ayez quitté la maison.

Déjà le chevalier s'éloignait, quand tout à coup, se ravisant :

—A propos, fit-il, vous nous trahissez, vous nous volez notre correspondance, il me semble juste que je prenne connaissance de la vôtre.

Léonide à ces mots eut un sourire railleur et un regard où éclatait le sentiment de la supériorité dans le mal.

—Vous pouvez chercher mes lettres, dit-elle, je ne les laisse pas traîner, moi !

—Vous correspondiez avec Maxime ? A quelle époque remonte votre trahison ?

—Je n'ai rien à vous dire, fit la femme de chambre. Je ne fais plus partie de votre maison. Je pars.

—Vous le prenez trop haut, ma fille ; avant de vous en aller, vous aurez à demander pardon à genoux à madame de Saint-Méran, et, si vous êtes insolente, je vous ferai fouetter dans la cour, devant mes gens.

A cette menace, Léonide blêmit de terreur ; elle était domptée.

Le chevalier descendit chez lui afin de prévenir Jeanne, Ce fut un coup cruel pour elle. Et plus tard, en lisant le cahier de copies de Léonide, en voyant les phrases détachées, les mots soulignés, elle comprit les calomnies de Maxime, elle vit clairement l'intention de la perdre de réputation. Elle ne voulut point des excuses de Léonide et refusa de la revoir.

S'entretenant ensuite avec son père, elle convint d'instruire Henri de ce qui se passait. Quelque nouvelle machination était à redouter. Peut-être, sans qu'il le sût, avait-il, près de lui, un domestique qui remplissait le même rôle que Léonide près de sa mère. En ce cas les lettres de la comtesse étaient volées ou copiées.

Mais ce n'était pas tout. Le même valet, payé par Maxime, pouvait au dernier moment lui enlever tous les papiers d'Henri, y compris la déclaration de Colette.

La comtesse écrivit à son fils de lui retourner toutes ses lettres, ainsi que ses papiers les plus précieux, pour être mis en sûreté chez le chevalier Du Vigier.

Henri était sûr de l'honnêteté de son valet de chambre, mais il s'empressa d'obéir. Rien n'eût été plus facile que de le voler ; il dédaignait d'être prudent, et était de ces hommes qui rougissent d'avoir à se méfier.

Le cœur léger et l'esprit dans les nues, le jeune poète vivait dans la sécurité morale la plus complète quand le malheur s'acharna contre lui et le frappa de ses coups redoublés.

VII

LA CHASSE À L'HÉRITIER

Ici s'arrêtait le mémoire qu'on vient de lire et que Ratiboule avait tiré de la correspondance de Jeanne de Saint-Méran et de son fils Henri.

—Voilà, daron, dit-il, ce que nous apprennent vos lettres pestiférées. Ce qui leur donne un certain intérêt, c'est que le procès est toujours pendant et que les deux adversaires, Maxime et Henri, vivent encore.

—Le procès, fit Cartouche, me paraît fort compromis pour l'héritier légitime, puisque la poste a enlevé la comtesse et son père.

—Et peut-être Henri, fit Balagny.

—Peut-être ! répéta Ratiboule ; car la prudence la plus élémentaire devait le retenir à Paris, et qu'aurait-il été faire dans ce lieu d'horreur ?

—En tout cas, nous saurons où il est, dit Cartouche. Il m'intéresse, ce garçon-là ; puis si son frère de lait ne tient pas à nous acheter la correspondance, c'est à lui que nous nous adresserons.

—Naturellement, fit Balagny ; puisque Maxime a le sac, c'est vers lui que nous devons nous tourner tout d'abord.

—Maintenant, reprit le daron, j'offre les rafraîchissements les plus variés aux "Trois-Poissons." Là, sans avoir l'air d'y attacher la moindre importance, nous pourrions nous informer de ce qu'est devenu le poète Du Vigier.

—Eh bon Dieu ! s'écria le docteur, ce qu'il est devenu, vous venez de le faire entendre.

—Comment cela, docteur ?

—Déjà dans votre esprit il n'est plus à l'hôtel de Saint-Méran.

—C'est vrai. La majorité de Maxime est arrivée ; il est